

Sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Sondage 2018



Rédaction

Roxanne Brousseau

Mise en page

Nathalie Bilodeau

Production

Direction des communications

Date de parution

Avril 2019

Ce document est disponible sur notre site Web :

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Le contenu de cette publication peut être reproduit en tout ou en partie,
à condition que la source soit mentionnée.

Pour tout renseignement, tout commentaire ou toute suggestion, s'adresser à :

Direction de la statistique et de l'analyse quantitative

Retraite Québec

Case postale 5200

Québec (Québec)

G1K 7S9

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Dépôt légal – 2021

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN – 978-2-550-83828-9 (PDF)

© Retraite Québec

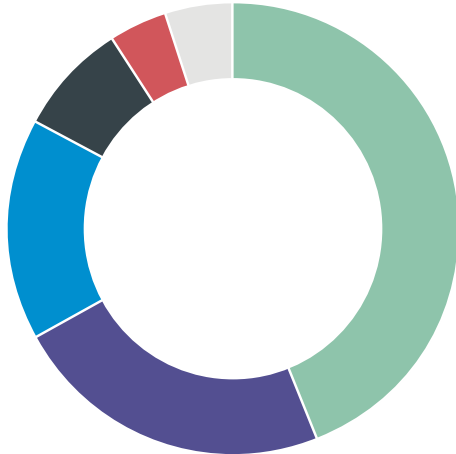
Table des matières

Faits saillants	4
Profil des personnes visées par le sondage	5
Introduction	6
Méthodologie en bref.....	6
Résultats du sondage.....	7
Énoncés concernant la planification financière de la retraite	7
Sources diverses de revenu à la retraite.....	9
Âge auquel les travailleurs ont commencé à épargner	11
Transition du travail à la retraite	11
Âge de la prise de la retraite.....	11
Littératie financière	12
Bonification du Régime de rentes du Québec	13
Indicateur de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite	14
Description de la mesure	14
Résultats généraux	14
Conclusion	17
Annexe I – Méthodologie détaillée	18
Population cible	18
Base de sondage	18
Plan d'échantillonnage et stratification	18
Taille et répartition de l'échantillon	18
Questionnaire	19
Collecte des données	19
Pondération	20
Évaluation du sondage.....	22
Annexe II – Description détaillée de la méthode du score	24
Annexe III – Questionnaire	25

Faits saillants

Voici quelques faits intéressants recueillis auprès des travailleurs québécois visés par le sondage.

Principale source de revenu à la retraite



44 %

Régime de retraite d'**employeur**

8 %

Argent obtenu de la **vente** de certains **actifs**

23 %

Épargne enregistrée dans un **REER** ou dans un **FERR**

4 %

Épargne **personnelle**

16 %

Revenus en provenance des **gouvernements**

5 %

Autre

Énoncés au sujet de la planification financière de la retraite



86 %

épargnent **chaque année** pour la retraite



65 %

pensent qu'ils **épargnent suffisamment** pour la retraite



88 %

savent **d'où proviendront** leurs revenus à la retraite



83 %

posent des **gestes concrets** pour s'assurer d'avoir un revenu convenable à la retraite



73 %

se sont fixé des **objectifs d'épargne** en vue de la retraite



59 %

ont déjà calculé ou fait calculer ce qu'ils devaient épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite

Prise de la retraite

58 %

pensent **se retirer progressivement** du marché du travail

34 %

comptent arrêter **définitivement** de travailler à **60 ans ou avant**

21 %

comptent arrêter **définitivement** de travailler **au-delà de 65 ans**

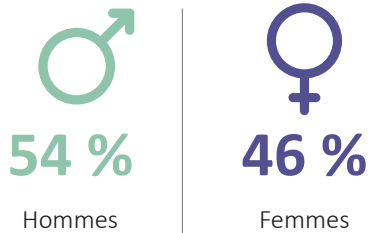
L'importance de la planification financière de la retraite



On estime que **65,8 %** des Québécoises et Québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ sont considérés comme sensibilisés à l'importance de planifier financièrement leur retraite. En considérant la marge d'erreur qui est de 3 %, on estime que ce taux de sensibilisation se situe alors entre 62,8 % et 68,8 %, ce qui inclut la cible de 65 % fixée au Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec.

Profil des personnes visées par le sondage

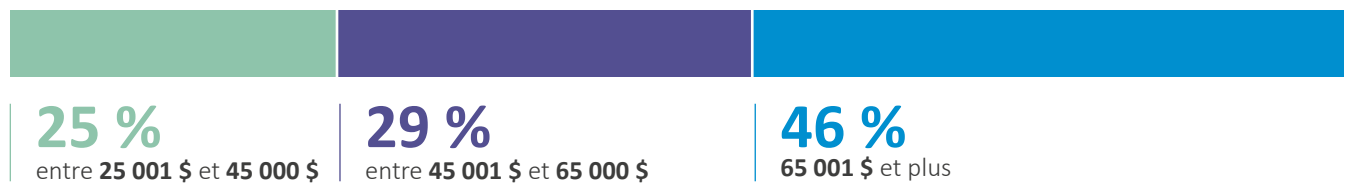
Sexe



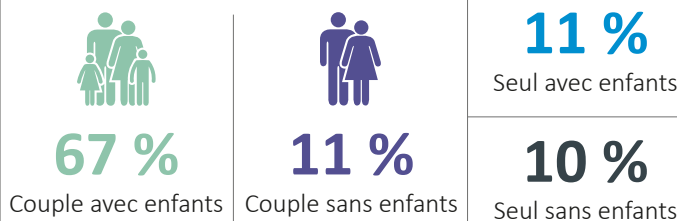
Âge



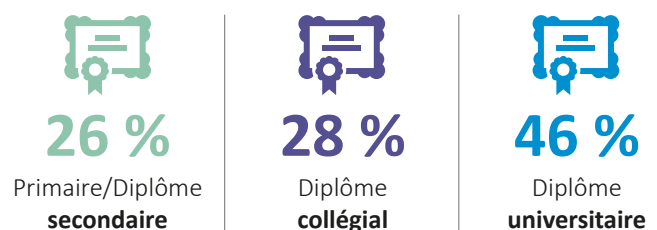
Revenu



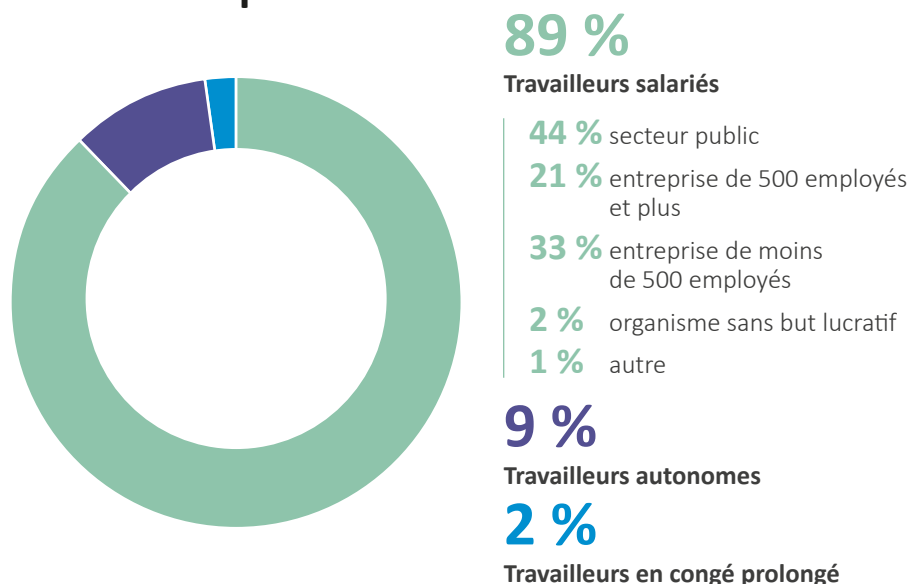
Situation familiale



Niveau de scolarité



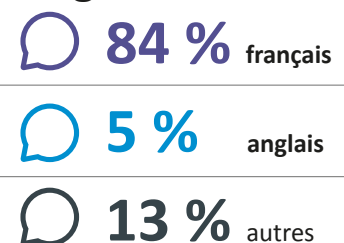
Statut d'emploi



Résidence



Langue maternelle



Introduction

Une des responsabilités de Retraite Québec consiste à sensibiliser les travailleurs québécois à l'importance de planifier financièrement leur retraite. C'est pourquoi, dans le Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec, l'indicateur qui a été retenu pour mesurer l'atteinte de l'objectif 8¹ est le pourcentage de travailleurs âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu annuel supérieur à 25 000 \$ qui sont sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite. Selon son plan stratégique, Retraite Québec souhaite atteindre une cible de 65 % de travailleurs sensibilisés, annuellement.

En avril 2017, un premier sondage a donc été réalisé pour évaluer si cet objectif a été atteint et pour évaluer à la fois les connaissances, les attitudes et le comportement des travailleurs à l'égard de la planification financière de la retraite. Le présent rapport rend compte des résultats de la deuxième édition de ce sondage réalisé en 2018.

Dans le questionnaire du sondage, des questions portant sur la campagne publicitaire « Bien avant de profiter de votre retraite, il faut commencer par la planifier », menée entre le 21 janvier et le 3 mars 2018, et qui visait les mêmes travailleurs, ont aussi été ajoutées. Les résultats reliés à ces questions sont présentés dans un rapport distinct.

Méthodologie en bref

Population visée



35-54 ans

Âge des travailleurs québécois ciblés



25 000 \$ +

Revenu annuel personnel en 2017

Sondage



Comment?

Collecte téléphonique effectuée par SOM



Quand?

Entre le 14 mars et le 12 avril 2018

Échantillon



Base de sondage :
registre des cotisants au Régime de rentes du Québec



1 000

Nombre de questionnaires auxquels les personnes ont répondu



19,5 %

Taux de réponse



3,1 %

Marge d'erreur maximale



95 %

Taux de confiance

1. L'objectif 8 est le suivant : Sensibiliser les travailleurs âgés de 35 à 54 ans qui ont un revenu supérieur à 25 000 \$ à l'importance de planifier financièrement leur retraite.

Résultats du sondage

Énoncés concernant la planification financière de la retraite

Le questionnaire du sondage comportait 16 énoncés touchant la planification financière de la retraite et reflétant la sensibilisation (15 énoncés) ou la non-sensibilisation (1 énoncé) à l'importance de la planification financière de la retraite. Le tableau 1 présente la proportion estimée des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ qui sont d'accord avec les énoncés. L'énoncé considéré comme reflétant la non-sensibilisation est indiqué par un astérisque (*).

Tableau 1 – Travailleurs visés d'accord avec les énoncés portant sur la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Énoncés	Répartition (%)
E1. Vous savez d'où proviendront vos revenus à la retraite.	88,4 %
E2. Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite.	73,5 %
E3. Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite.	61,8 %
E4. Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite.	65,3%
E5. Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite.	63,4 %
E6. Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite.	81,7 %
E7. Vous vous êtes fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite.	73,4 %
E8.* La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles.	27,0 %
E9. Vous avez déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez épargner chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite.	59,0 %
E10. Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite.	74,3 %
E11. Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite.	53,0 %
E12. Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.).	28,8 %
E13. Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches.	65,2 %
E14. Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite.	64,9 %
E15. De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite.	86,1 %
E17. Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite.	83,4 %

De manière générale, les travailleurs visés semblent avoir de bonnes habitudes d'épargne, puisque la majorité dit épargner chaque année pour la retraite (E15 : 86 %). Par contre, seulement 65 % des travailleurs pensent qu'ils épargnent suffisamment pour la retraite (E14) et 74 % d'entre eux pensent qu'ils auront des revenus suffisants à la retraite (E10). Les travailleurs ayant un revenu supérieur à 65 000 \$ (E14 : 71 %; E10 : 89 %), ceux détenant un diplôme universitaire (E14 : 69 %, E10 : 80 %) ou ceux étant propriétaires de leur résidence (E14 : 70 %; E10 : 79 %) sont en proportion plus nombreux à penser qu'ils épargnent suffisamment ou qu'ils auront des revenus suffisants à la retraite.

Une bonne majorité des travailleurs visés disent savoir d'où proviendront leurs revenus de retraite (E1 : 88 %) et connaissent les actions à prendre pour répondre à leurs besoins financiers à la retraite (E6 : 82 %). Les résultats de ces deux énoncés sont proportionnellement plus élevés chez les travailleurs ayant un revenu élevé (E1 : 93 %; E6 : 91 %) et chez ceux ayant complété des études universitaires (E1 : 94 %; E6 : 85 %) que chez les autres. Les travailleurs qui sont

propriétaires de leur résidence (E1 : 92 %; E6 : 85 %) sont proportionnellement plus nombreux que les locataires (E1 : 72 %; E6 : 67 %) à être d'accord avec ces deux énoncés. Les travailleurs du secteur public sont aussi proportionnellement plus nombreux à savoir d'où proviendront leurs revenus à la retraite (92 %) comparativement aux autres.

Puisque le but du sondage consistait notamment à mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite des travailleurs visés, certains énoncés portaient sur les gestes concrets que ceux-ci posent à cet effet. Ainsi, seulement 59 % des travailleurs visés ont déjà calculé ou fait calculer ce qu'ils devaient épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite (E9), 53 % ont déjà rencontré un spécialiste pour les aider à planifier leur retraite (E11) et 29 % ont déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour les aider à planifier financièrement leur retraite (E12). Par contre, 83 % des travailleurs disent poser des gestes concrets pour s'assurer d'avoir un revenu convenable à la retraite (E17). Les hommes sont proportionnellement plus nombreux que les femmes à avoir déjà calculé ou fait calculer ce qu'ils devaient épargner chaque année pour se procurer un revenu convenable à la retraite (64 % contre 54 %) et à avoir utilisé un outil de calcul en ligne pour les aider à planifier financièrement leur retraite (33 % contre 24 %). Parmi les outils disponibles, SimulR semble être assez populaire, puisque 31 % des travailleurs ayant déjà utilisé un outil de calcul en ligne disent l'avoir utilisé. Les travailleurs approchant de l'âge de la retraite (50 à 54 ans) sont plus nombreux en proportion à avoir déjà rencontré un spécialiste pour les aider à planifier leur retraite (63 %) comparativement aux travailleurs plus jeunes.

Par ailleurs, il semble que certains travailleurs visés ont déjà commencé à penser à leur retraite. En effet, 74 % de ceux-ci ont une idée de l'âge auquel ils la prendront (E2), 62 % ont une idée du nombre d'années pendant lesquelles ils auront besoin d'un revenu de retraite (E3), 65 % ont pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite (E4) et 63 % ont pris le temps d'évaluer leurs besoins financiers à la retraite (E5). Les travailleurs âgés de 50 à 54 ans sont bien sûr plus nombreux en proportion que les autres à avoir une idée de l'âge auquel ils prendront leur retraite (88 % contre 68 %), à avoir une idée du nombre d'années pendant lesquelles ils auront besoin d'un revenu de retraite (70 % contre 59 %) et à avoir pris le temps de réfléchir à leurs projets de retraite (73 % contre 62 %).

Comme il a été mentionné précédemment, un énoncé a été intégré au sondage dans le but de cibler les clientèles qui pourraient être peu sensibilisées à l'importance de la planification financière de la retraite. Plus du quart de la population visée (27 %) affirme que la planification financière de la retraite ne fait pas partie de ses préoccupations actuelles (E8). Cette proportion est plus élevée parmi les gens dont le revenu est faible (41 %), ceux dont le niveau de scolarité est peu élevé (37 %) et les locataires (39 %) comparativement aux autres (18 % pour ceux ayant un revenu supérieur à 65 000 \$, 24 % pour ceux ayant terminé des études universitaires et 25 % pour les propriétaires de leur résidence).

Une proportion de 73 % des travailleurs visés disent s'être fixé des objectifs d'épargne en vue de leur retraite (E7), alors que 65 % affirment avoir discuté de la planification financière de leur retraite avec leurs proches (E13). Les personnes qui sont en couple sont proportionnellement plus nombreuses à avoir discuté de la planification financière de leur retraite avec leurs proches (70 % contre 49 % pour les autres).

De façon générale, les travailleurs visés qui sont d'accord avec les énoncés reflétant la sensibilisation sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir fait des études universitaires, à être propriétaires de la résidence qu'ils habitent ou à bénéficier d'un revenu personnel élevé (plus de 65 000 \$).

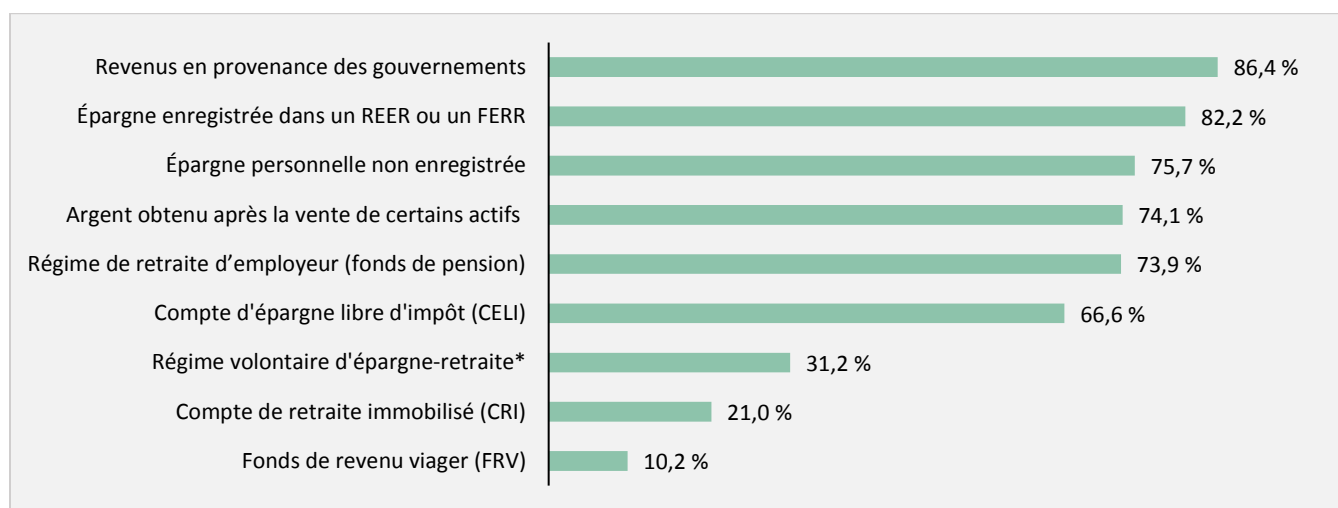
En contrepartie, les travailleurs qui sont d'accord avec l'énoncé reflétant la non-sensibilisation (E8) sont, en proportion, plus nombreux que les autres à avoir terminé des études primaires ou secondaires, à être locataires ou à avoir un faible revenu personnel.

Sources diverses de revenu à la retraite

À la question visant à déterminer si les travailleurs savent sur quelles sources de revenu ils peuvent compter à la retraite, 86 % d'entre eux affirment qu'ils pourront compter sur des revenus en provenance des programmes gouvernementaux (comme le Régime de rentes du Québec ou le Régime de pensions du Canada, la pension de la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti). Pourtant, en réalité, presque tous les travailleurs visés auront droit à la pension de la Sécurité de la vieillesse.

Une question supplémentaire a donc été posée aux personnes ne pensant pas pouvoir compter sur des revenus en provenance des gouvernements afin de savoir pourquoi. Près de la moitié de ceux-ci (49 %) disent ne pas faire confiance aux gouvernements ou qu'il n'y aura plus d'argent pour eux au moment de leur retraite.

Graphique 1 – Proportion des travailleurs visés, selon les source de revenu sur lesquelles ils pensent compter à la retraite (plusieurs réponses possibles)



* Libellé exact : Régime volontaire d'épargne-retraite, le RVER, qui est le nouveau régime mis en place par le gouvernement du Québec depuis juillet 2014 pour obliger les employeurs à offrir un régime de retraite à leurs employés. Le RVER est différent du REER.

L'épargne enregistrée dans un REER ou un FERR semble être très populaire, puisqu'environ 82 % de la population visée la mentionne comme une source de revenu sur laquelle elle pourra compter à la retraite. La proportion de travailleurs visés qui pensent compter sur cette source de revenu à la retraite est proportionnellement plus élevée parmi ceux dont le niveau de scolarité est élevé (88 % pour les universitaires) et ceux qui ont un haut revenu personnel (89 % pour ceux gagnant plus de 65 000 \$), comparativement aux autres.

Les trois quarts des travailleurs visés disent qu'ils pourront aussi compter sur de l'épargne personnelle non enregistrée (76 %) ou sur de l'argent obtenu à la suite de la vente de certains actifs (74 %). Cette dernière proportion est plus élevée chez les propriétaires ou copropriétaires de leur résidence (78 % contre 55 % pour les locataires).

Près de trois travailleurs visés sur quatre (74 %) disent qu'ils pourront compter sur un régime de retraite d'employeur. Cette proportion est plus élevée parmi les employés du secteur public (93 %) et les employés d'une entreprise de 500 employés ou plus (84 %).

À leur retraite, 67 % des travailleurs visés disent qu'ils pourront compter sur l'épargne accumulée dans un compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Les travailleurs dont le niveau de scolarité est plus élevé (74 % pour les universitaires) ou dont le revenu personnel est élevé (73 % pour ceux gagnant plus de 65 000 \$) sont proportionnellement plus nombreux à mentionner cette source de revenu, comparativement aux autres.

Moins du tiers des travailleurs visés (31 %) disent qu'ils pourront compter sur un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Cette proportion semble plutôt élevée lorsqu'on sait qu'environ 78 660 personnes seulement, tous âges et revenus confondus, participaient à un RVER au moment du sondage (mars 2018). Malgré tout, le résultat est nettement inférieur au plus de 50 % obtenu en 2017. Soupçonnant que cette surévaluation avait comme cause possible une confusion entre le RVER et le REER ou un autre type de régime de retraite, une précision supplémentaire a été ajoutée cette année dans la question (voir au bas du graphique 1), ce qui semble avoir quand même amélioré la qualité de la réponse. Contrairement à ce qui est constaté pour le REER ou le CELI, c'est chez les travailleurs dont le niveau de scolarité et le revenu sont peu élevés que le RVER est le plus populaire, puisque 42 % des travailleurs ayant un diplôme d'études secondaires ou n'ayant aucun diplôme, et 39 % de ceux ayant un revenu personnel inférieur à 25 000 \$ l'ont nommé.

Finalement, 21 % des travailleurs visés pourront compter sur un compte de retraite immobilisé (CRI) et 10 % sur un fonds de revenu viager (FRV).

Une proportion de 22 % des travailleurs prévoient compter sur d'autres sources de revenu à la retraite que celles proposées dans le questionnaire. Dans la majorité des cas, il s'agit de personnes qui pensent continuer à travailler à temps plein ou à temps partiel (29 % de ceux qui ont mentionné une autre source) ou de personnes qui bénéficieront de sommes provenant de la location d'un bien immobilier (16 %) ou d'un héritage (15 %).

Principale source de revenu à la retraite

Le régime de retraite de l'employeur sera la principale source de revenu prévue à la retraite pour près de la moitié (44 %) des travailleurs âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ (tableau 2). La proportion de personnes comptant sur cette source de revenu à la retraite est proportionnellement plus élevée parmi les personnes dont le revenu est élevé (53 % pour ceux gagnant plus 65 000 \$). Par ailleurs, la majorité des travailleurs ayant un régime de retraite d'employeur affirment qu'il s'agira de leur principale source de revenu à la retraite (60 %).

Les revenus en provenance de l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR ou provenant des gouvernements viennent aux deuxième et troisième rangs, avec 23 % et 16 % respectivement. En proportion, les travailleurs ayant un revenu personnel faible (28 %) et ceux ayant un niveau de scolarité peu élevé (23 %) sont plus nombreux que les autres à mentionner les revenus en provenance des gouvernements comme étant leur principale source de revenu. Inversement, les travailleurs ayant un diplôme universitaire (28 %) sont proportionnellement plus nombreux à compter sur l'épargne enregistrée dans un REER ou dans un FERR comme principale source de revenu à la retraite.

Enfin, l'argent obtenu après la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise (7 %) et l'épargne personnelle (4 %) sont également considérés par certains comme étant leur principale source de revenu à la retraite.

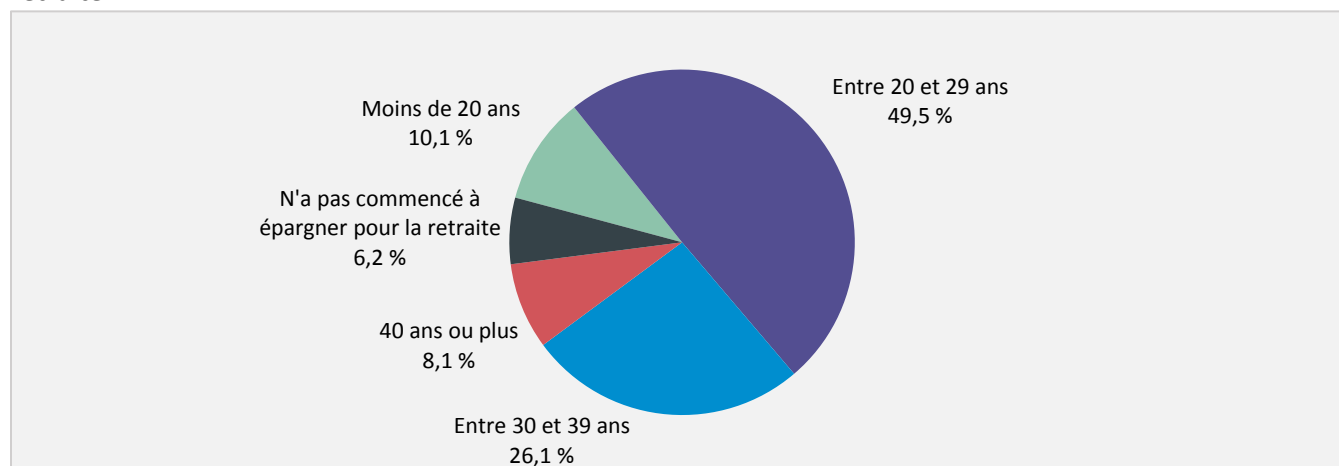
Tableau 2 – Répartition des travailleurs visés, selon la principale source de revenu prévue à la retraite

Principale source de revenu prévue	Répartition (%)
Régime de retraite d'employeur (fonds de pension)	44,4 %
Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR	23,3 %
Revenus en provenance des gouvernements	15,7 %
Argent obtenu à la suite de la vente de certains actifs tels que la maison, le chalet ou l'entreprise	7,7 %
Épargne personnelle non enregistrée	3,9 %
Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)	1,4 %
Régime volontaire d'épargne-retraite	0,9 %
Autres	2,7 %

Âge auquel les travailleurs ont commencé à épargner

La moitié des travailleurs visés (50 %) affirment avoir commencé à épargner en vue de la retraite entre 20 et 29 ans et plus du quart (26 %), entre 30 et 39 ans. Une proportion d'environ 10 % dit avoir commencé à épargner très tôt, soit avant l'âge de 20 ans et une proportion semblable (8 %) dit l'avoir fait plus tard, soit à 40 ans ou plus. Seulement 6 % des travailleurs visés disent ne pas avoir commencé à épargner pour la retraite.

Graphique 2 – Répartition des travailleurs en fonction de l'âge auquel ils ont commencé à épargner pour la retraite



Transition du travail à la retraite

Une proportion de 58 % de la population visée souhaiterait se retirer progressivement du marché du travail, alors qu'une personne sur 5 (21 %) pense s'en retirer définitivement (tableau 3). Notons aussi que 19 % de la population visée pense changer d'emploi à la retraite.

Les travailleurs autonomes sont plus enclins à privilégier un retrait progressif du marché du travail (74 %), tandis que les travailleurs salariés et les travailleurs du secteur public sont proportionnellement plus nombreux que les autres à envisager un retrait définitif (22 % et 28 % respectivement).

Tableau 3 – Répartition des travailleurs visés, selon la modalité de transition du travail à la retraite

Modalité de transition du travail à la retraite	Répartition (%)
Retrait définitif du marché du travail	20,9 %
Retrait progressif du marché du travail	58,4 %
Changement d'emploi	18,7 %
Autres	2,1 %

Âge de la prise de la retraite

Environ le tiers (34 %) des Québécois âgés de 35 à 54 ans qui ont un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ pensent arrêter définitivement de travailler à 60 ans ou avant, alors qu'environ 34 % de la population visée envisage de se retirer du marché du travail entre 61 ans et 65 ans. Environ un travailleur sur 5 (21 %) pense prolonger sa carrière au-delà de 65 ans. Enfin, environ 11 % de la population visée dit ne pas savoir à quel âge elle arrêtera définitivement de travailler (tableau 3).

Les femmes pensent quitter définitivement le marché du travail plus tôt que les hommes, en proportion. En effet, 47 % des femmes pensent le faire avant 65 ans, alors que cette proportion est de 38 % pour les hommes. On note aussi une différence chez les travailleurs du secteur public, puisque 56 % de ceux-ci pensent quitter leur emploi avant 65 ans. À titre indicatif, cette proportion est de 43 % pour les travailleurs d'entreprises de 500 employés ou plus. Rappelons que l'âge normal de la retraite est 65 ans.

Tableau 4 – Répartition des travailleurs visés, selon l'âge prévu pour arrêter définitivement de travailler

Âge	Répartition (%)
Avant 55 ans	1,0 %
55 ans	4,5 %
Entre 56 et 59 ans	6,6 %
60 ans	22,1 %
Entre 61 et 64 ans	7,9 %
65 ans	26,4 %
Entre 66 et 69 ans	5,7 %
70 ans	9,3 %
Plus de 70 ans ou jamais	5,8 %
Ne sait pas	10,8 %

Littératie financière

Encore cette année, quelques questions ont été ajoutées au questionnaire afin d'évaluer les connaissances générales des travailleurs visés en matière de planification financière de la retraite.

Aux questions Q11, Q12, Q13 et Q15, la majorité des répondants (70 % et plus) ont fourni la réponse exacte (voir le tableau de la page suivante). Par contre, les réponses à d'autres questions montrent des connaissances légèrement moins bonnes. Par exemple, 62 % des travailleurs visés connaissent l'âge minimum pour pouvoir recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec (Q24), soit 60 ans². Cette proportion est toutefois nettement plus élevée qu'à l'édition 2017 du sondage (48 %). Les travailleurs dont l'âge s'approche de celui de la retraite (de 50 à 54 ans) sont proportionnellement plus nombreux à connaître cet âge (74 %), comparativement aux plus jeunes. La question Q14 est celle à laquelle les gens ont le moins bien répondu, avec seulement 38 % de bonnes réponses.

Les travailleurs dont le revenu est élevé (plus de 65 000 \$) et dont le niveau de scolarité est élevé (niveau universitaire) sont proportionnellement plus nombreux que les autres à avoir bien répondu aux questions Q12, Q14 et Q15.

2. À noter que 24 % des travailleurs ont indiqué 65 ans comme étant l'âge minimum de la retraite alors que cela correspond à l'âge normal de la prise de la retraite.

Tableau 5 – Répartition des travailleurs visés, selon les différentes questions portant sur la littératie financière

Questions visant à mesurer la littératie financière	Répartition (%)
Q24. Selon vous, quel est l'âge minimum pour recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec?	
55 ans	13,5 %
60 ans	62,2 %
65 ans	24,3 %
Q11. Si vous placez 100 \$ dans un compte d'épargne avec un taux d'intérêt de 2 % par année, combien d'argent aurez-vous après 5 ans, si vous laissez l'intérêt s'accumuler?	
Plus de 102 \$	77,0 %
Exactement 102 \$	6,0 %
Moins de 102 \$	6,9 %
Je ne sais pas	10,1 %
Q12. Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an qu'aujourd'hui?	
Oui	9,6 %
Non	71,1 %
Je ne sais pas	19,3 %
Q13. Vrai ou faux? Vous pourriez demander votre rente de retraite du Régime de rentes du Québec à 60 ans, mais la retarder augmenterait le montant de votre rente.	
Vrai	75,2 %
Faux	14,3 %
Je ne sais pas	10,5 %
Q14. Vrai ou faux? Les placements qui offrent un taux de rendement supérieur au taux du marché et un risque nul ou à peu près nul sont presque toujours frauduleux.	
Vrai	37,8 %
Faux	53,6 %
Je ne sais pas	8,6 %
Q15. Vrai ou faux? Quand un investisseur diversifie ses placements, le risque de perdre de l'argent s'accroît.	
Vrai	18,6 %
Faux	78,0 %
Je ne sais pas	3,4 %

Note : Les cases en gris foncé représentent les bonnes réponses à chacune des questions.

Bonification du Régime de rentes du Québec

Puisque le projet de loi sur la bonification du Régime de rentes du Québec venait d'être adopté en février 2018, une question supplémentaire a été posée à ce sujet. Peu de travailleurs visés par le sondage (19 %) en ont entendu parler. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à en avoir entendu parler (22 % contre 15 % pour les femmes), tout comme les travailleurs ayant un revenu plus élevé (24 % pour ceux ayant un revenu de 65 000 \$ ou plus contre 15 % pour les autres). Lorsque l'on demande à ces travailleurs ce qu'ils pensent de cette bonification, plus de la moitié (51 %) disent simplement qu'il s'agit d'une bonne nouvelle et 18 % ne le savent pas. Les autres réponses mentionnées sont présentées dans le questionnaire synthèse (annexe III).

Indicateur de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite

Description de la mesure

La mesure de la sensibilisation est obtenue à partir de 16 énoncés du questionnaire qui portent sur la sensibilisation ou la non-sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Elle permet d'évaluer le degré de sensibilisation des citoyens de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

La méthode du score a été privilégiée pour définir la mesure de la sensibilisation. Cette méthode peut servir à la fois à comparer différentes répétitions du sondage et à étudier les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. La méthode du score est décrite de façon détaillée à l'annexe II.

Le score de chaque individu est obtenu en additionnant les résultats obtenus pour les 16 énoncés. Plus le score tend vers 16, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a le même poids dans le calcul.

Le seuil permettant de considérer une personne comme étant sensibilisée a été fixé à 10 à la suite d'une étude sur la distribution des scores.

Résultats généraux

Pour 2018, à l'aide des scores individuels et du seuil, on estime que 65,8 % des travailleurs québécois de 35 à 54 ans ayant un revenu personnel supérieur à 25 000 \$ sont considérés comme étant sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite, ainsi que l'indique la première ligne du tableau 6. En considérant la marge d'erreur, qui est de 3 %, on estime que le pourcentage de travailleurs visés sensibilisés se situe alors entre 62,8 % et 68,8 %, avec un niveau de confiance de 95 %, ce qui inclut la cible de 65 % fixée au Plan stratégique 2017-2019 de Retraite Québec. Notons que ce résultat n'est pas significativement différent de celui qui avait été mesuré en 2017.

Une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) créée à l'aide des scores est utilisée pour l'analyse des facteurs qui sont associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il est pertinent de rappeler que les personnes ayant obtenu un score de 10 ou plus sont considérées comme étant sensibilisées. Les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de planifier financièrement sa retraite, au seuil de signification de 5 % sur la base du test du chi carré, sont présentés au tableau 6.

Ainsi, les données du sondage révèlent une association entre la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite et le niveau de scolarité ainsi que le revenu personnel : plus le niveau de scolarité et le revenu personnel diminuent, plus la proportion de personnes considérées comme étant sensibilisées est petite. Cette proportion est la plus faible lorsqu'il s'agit de personnes dont le plus haut niveau d'études atteint est le primaire ou le diplôme d'études secondaires (55 %) et dont le revenu annuel personnel s'élève à moins de 45 000 \$ (44 %).

Le fait d'être propriétaire ou locataire de la résidence habitée est également lié au degré de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. En effet, les gens qui sont locataires de leur résidence sont, en proportion, moins nombreux à être sensibilisés que ceux qui en sont propriétaires (42 % contre 71 %).

En ce qui concerne les divers types d'employeurs, les travailleurs des entreprises de moins de 500 employés se distinguent de ceux du secteur public et des entreprises de 500 employés ou plus par un pourcentage plus faible (60 %) de personnes considérées comme étant sensibilisées. Ils sont par contre proportionnellement plus sensibilisés comparativement à l'an dernier, ce qui explique que les différences sont moins marquées cette année par rapport au type d'employeur.

Contrairement à ce qui avait été observé lors de l'édition 2017 du sondage, on note une différence significative selon le sexe. Les hommes sont proportionnellement plus nombreux à être sensibilisés que les femmes (70 % contre 61 %). On observe d'ailleurs une augmentation significative de la proportion d'hommes sensibilisés par rapport à 2017.

Les groupes d'âge des personnes visées par le sondage étant relativement homogènes, ils ne se distinguent pas de façon significative.

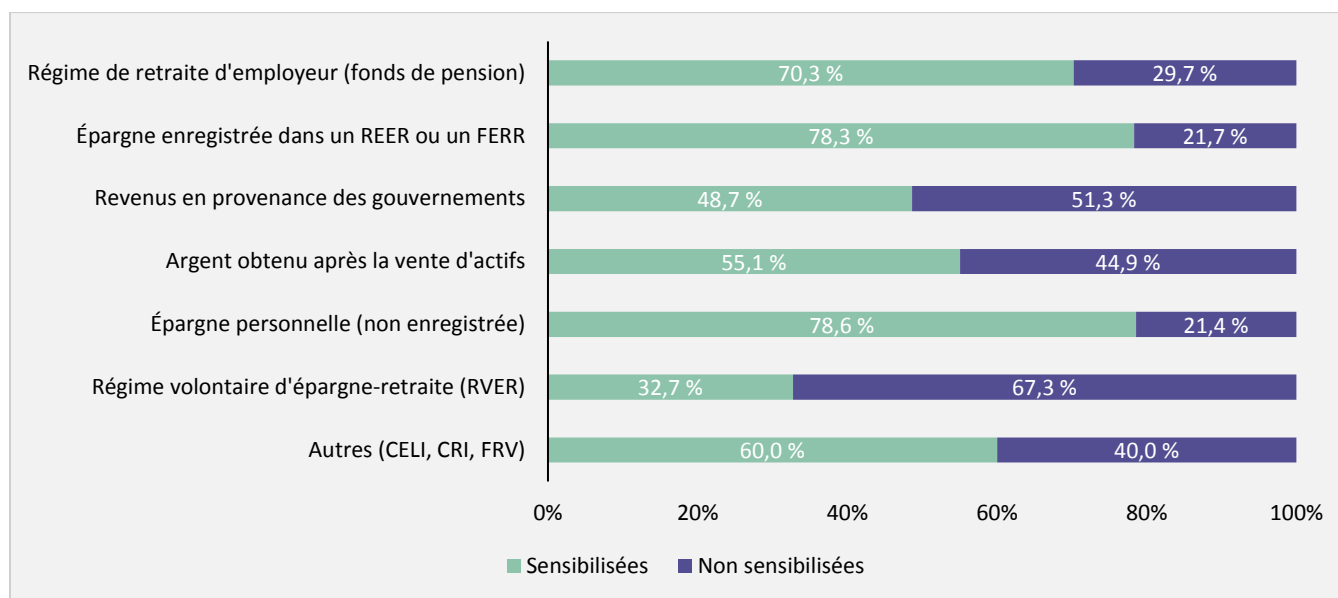
Tableau 6 – Sensibilisation à la planification financière de la retraite, selon divers facteurs associés

	Indicateurs de sensibilisation	
	2017	2018
Facteurs associés		
Importance de la planification financière de la retraite		
Très important	80,1 %	81,7 %
Assez important	57,0 %	61,0 %
Peu ou pas du tout important	12,3 %	19,2 %
Plus haut niveau de scolarité complété		
Primaire ou diplôme d'études secondaires	53,9 %	55,4 %
Diplôme d'études collégiales	61,0 %	65,4 %
Diplôme d'études universitaires	68,2 %	71,8 %
Mode d'occupation de la résidence		
Propriétaire	67,2 %	70,7 %
Locataire	38,8 %	42,3 %
Type d'employeur		
Secteurs public ou parapublic, ou organisme gouvernemental	67,0 %	65,5 %
Entreprise de 500 employés ou plus	74,7 %	74,6 %
Entreprise de moins de 500 employés	51,6 %	59,9 %
Revenu personnel avant impôt		
25 001 \$ à 45 000 \$	40,3 %	43,9 %
45 001 \$ à 65 000 \$	59,5 %	60,0 %
65 001 \$ et plus	77,8 %	81,7 %
Sexe		
Femmes	60,5 %	60,8 %
Hommes	64,1 %	70,0 %
Global	62,4 %	65,8 %

Principale source de revenu à la retraite

Il existe des différences marquées dans le pourcentage estimé de travailleurs visés considérés comme étant sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite selon la principale source de revenu prévue à la retraite (graphique 3), comparativement aux travailleurs visés considérés comme étant non sensibilisés. La proportion de travailleurs considérés comme étant sensibilisés est plus faible parmi ceux dont les revenus en provenance des gouvernements ou le régime volontaire d'épargne-retraite constitueront la principale source de revenu prévue à la retraite (49 % et 33 % respectivement).

Graphique 3 – Pourcentage de personnes sensibilisées à l'importance de planifier financièrement sa retraite, selon la principale source de revenu prévue à la retraite



Âge de la prise de la retraite

La grande majorité des gens visés ont une idée de l'âge auquel ils envisagent d'arrêter de travailler. Comme il a été mentionné auparavant, environ 34 % prévoient prendre leur retraite à 60 ans ou avant. Sans grande surprise, ces derniers sont plus sensibilisés à l'importance de la planification financière de la retraite que ceux qui pensent travailler plus longtemps (76 % contre 62 %).

Littératie financière

On remarque aussi des différences quant aux connaissances en littératie financière en fonction de la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. En effet, les travailleurs sensibilisés sont proportionnellement plus nombreux que les autres à répondre correctement à l'ensemble des questions sur la littératie financière.

Conclusion

Le sondage téléphonique, réalisé auprès de travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans ayant un revenu annuel supérieur à 25 000 \$, était essentiellement une reprise de l'édition 2017 de ce sondage et avait pour objectif d'évaluer leur degré de sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite en 2018. En plus de répondre à cet objectif, il a permis d'évaluer les connaissances de la population visée à cet égard et d'observer ses attitudes et son comportement. La plupart des résultats observés ne sont pas différents de ceux mesurés en 2017.

En s'intéressant à la sensibilisation des travailleurs à l'importance de planifier financièrement leur retraite, Retraite Québec veut s'assurer que les Québécois sont en mesure de maintenir leur niveau de vie à la retraite et qu'ils ont posé des gestes à cet effet tout au long de leur vie active. Les résultats obtenus montrent bien la pertinence des actions entreprises dans ce but, puisque les personnes qui ne considèrent pas la planification financière de leur retraite comme importante sont systématiquement peu enclines à épargner par elles-mêmes, en dehors du cadre des régimes gouvernementaux. Pourtant, la clientèle visée par le sondage ne peut compter uniquement sur les programmes gouvernementaux pour lui garantir un revenu suffisant à la retraite.

Les travailleurs dont le revenu est peu élevé, qui sont aussi souvent ceux dont le niveau de scolarité est peu élevé, sont nettement plus difficiles à sensibiliser que les autres. Bien qu'ils ne le réalisent peut-être pas, ces travailleurs, tout comme tous les travailleurs d'ailleurs, ne peuvent pas se fier uniquement aux programmes gouvernementaux pour assurer le maintien de leur niveau de vie à la retraite. Il est donc important de poursuivre les efforts de sensibilisation pour les convaincre de poser les gestes nécessaires.

Annexe I – Méthodologie détaillée

Population cible

La population visée est constituée de travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans au 31 mars 2018 et dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2017.

Les individus pour lesquels l'adresse postale et le numéro de téléphone étaient manquants sont exclus de la population visée. Ces exclusions représentent environ 1 % de la population cible.

Base de sondage

Le registre des cotisants du Régime de rentes du Québec a été retenu comme base de sondage. L'unité d'échantillonnage est le travailleur. Un travailleur est une personne âgée d'au moins 18 ans qui a touché, au Québec au cours de l'année visée, un salaire ou un revenu provenant d'un travail autonome ou les deux. Il est à noter que, pour les travailleurs autonomes, le revenu correspond au revenu de travail duquel sont soustraites les dépenses nécessaires pour gagner ce revenu.

Étant donné que le revenu annuel des cotisants de 2017 n'était pas disponible au moment de la planification du sondage, il a été nécessaire d'utiliser le revenu annuel de 2016 pour circonscrire la population visée. Pour tenter de réduire la sous-couverture engendrée par l'utilisation du revenu annuel de 2016, la borne inférieure du revenu de travail a été fixée à 23 000 \$ lors du choix de l'échantillon. Cela a permis de tenir compte d'une hausse possible du revenu entre 2016 et 2017 et ainsi de réduire le risque d'omettre quelqu'un faisant partie de la population visée.

Plan d'échantillonnage et stratification

Le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel selon les régions (RMR³ de Québec, RMR de Montréal, ailleurs au Québec), l'âge (35-39 ans, 40-44 ans, 45-49 ans, 50-54 ans) et le sexe. Le tableau A1 présente la répartition des travailleurs au Québec âgés de 35 à 54 ans en date du 31 mars 2018 dont le revenu personnel en 2016 était supérieur à 23 000 \$.

Taille et répartition de l'échantillon

La taille de l'échantillon et sa répartition ont été fixées pour produire des estimations suffisamment précises aux fins du sondage tout en tenant compte du budget disponible pour sa réalisation.

Compte tenu de ces facteurs, le nombre de répondants attendus a été fixé à environ 1 000, ce qui devait permettre d'estimer une proportion de l'ordre de 50 % avec une marge d'erreur d'environ 3 %.

3. Région métropolitaine de recensement.

Tableau A1 – Répartition des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans en date du 31 mars 2018 dont le revenu personnel en 2016 était supérieur à 23 000 \$

		RMR de Québec	RMR de Montréal	Ailleurs au Québec	Total
35 à 39 ans	Femme	18 784	77 846	55 526	152 156
	Homme	21 951	93 775	72 209	187 935
40 à 44 ans	Femme	18 329	81 494	55 666	155 489
	Homme	20 105	93 996	67 773	181 874
45 à 49 ans	Femme	16 617	80 182	53 214	150 013
	Homme	18 099	90 410	63 976	172 485
50 à 54 ans	Femme	19 052	85 245	63 180	167 477
	Homme	19 653	94 977	76 762	191 392
Total partiel	Femme	72 782	324 767	227 586	625 135
	Homme	79 808	373 158	280 720	733 686
Total		152 590	697 925	508 306	1 358 821

Source : registre des cotisants du Régime de rentes du Québec.

Questionnaire

Le questionnaire utilisé pour le sondage de 2018 est très semblable à celui de l'édition 2017 et permet répondre à l'objectif du Plan stratégique 2017-2019 et de mesurer la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Il a fait l'objet d'un prétest auprès d'une vingtaine de répondants. Deux questions filtres, l'une portant sur l'âge et l'autre sur le revenu personnel, ont été placées au début du questionnaire afin de déceler le plus tôt possible, lors de l'entretien téléphonique, les individus inadmissibles. En effet, pour être admissible au sondage, la personne répondante devait être âgée de 35 à 54 ans et avoir un revenu personnel supérieur à 25 000 \$.

Le questionnaire utilisé lors de la collecte des données est présenté à l'annexe III.

Collecte des données

La collecte des données au moyen d'entrevues téléphoniques assistées par ordinateur a eu lieu entre le 14 mars et le 12 avril 2018. Les entretiens ont été réalisés en français ou en anglais, au choix de la personne sondée. Jusqu'à 23 appels ont été faits pour tenter de joindre les individus échantillonnés. À l'issue de la période de collecte, la durée moyenne des entretiens téléphoniques s'élève à 13,6 minutes. Les résultats de cette collecte sont présentés au tableau A2. Au total, 1 000 personnes ont accepté de participer au sondage et ont répondu au questionnaire.

Le taux de réponse (T_{rep}) obtenu est de 19,5 %. Ce taux s'obtient par l'équation suivante :

$$T_{rep} = \frac{F}{(C \times T_{ad} + D + F)}$$

où T_{ad} est le taux d'admissibilité, qui donne des informations sur la proportion de cas admissibles parmi tous ceux pour lesquels l'admissibilité peut être établie. Ce taux est obtenu de la façon suivante :

$$T_{ad} = \frac{D + F}{D + E + F}$$

Le taux de réponse ainsi calculé correspond au rapport du nombre de répondants sur le nombre estimé de personnes admissibles. La définition des autres variables est fournie au tableau A2.

Tableau A2 – Résultats de la collecte des données

		Résultats observés
Échantillon de départ (A)		5 311
Non-répondants (admissibilité inconnue)* (C)	Ménages non répondants	2 698
	Refus du ménage	303
	Appel sans réponse	81
	Message laissé sur le répondeur	408
	Incapacité/décès/problème de langage	18
	Autres langues	15
	Liste noire	72
	Impossibilité de joindre	1 801
Non-répondants (admissibilité connue) (D)	Individus non répondants	1 517
	Refus de la personne	1 020
	Impossibilité de joindre/non-disponibilité	426
	Absence prolongée	36
	Incomplet	35
Cas inadmissibles (E)	Individus inadmissibles	96
Entretiens téléphoniques réalisés (F)		1 000

* Pour ces cas, il n'y a pas eu de contact avec une personne du ménage, ou bien le contact a eu lieu, mais n'a pas permis d'établir l'admissibilité de la personne au sondage.

Dans le registre des cotisants du Régime de rentes du Québec, environ le tiers des numéros de téléphone sont manquants. De surcroît, parmi les numéros présents, certains ne sont plus fonctionnels. Ainsi, la firme de sondage SOM a réalisé une recherche automatisée des numéros de téléphone manquants dans le but d'améliorer le taux de réponse. Une recherche a également été faite quant aux personnes qui n'avaient donné qu'un numéro de cellulaire. Malgré ces efforts, le nombre d'individus non joints est demeuré élevé. C'est ce qui explique entre autres le faible taux de réponse obtenu.

Pondération

La pondération permet d'associer à chaque personne sondée le poids qui correspond en quelque sorte au nombre de personnes de la population visée qu'elle représente.

L'utilisation du poids, lors du calcul des estimations, permet de rapporter les données des répondants à la population visée et de faire ainsi les inférences adéquates à cette population, bien qu'elle n'ait pas été observée dans sa totalité. L'échantillon effectif, constitué des répondants, nécessite des redressements parce qu'il n'est pas tout à fait représentatif de la population visée. L'objectif de ces redressements est de réduire le biais éventuel occasionné par la non-réponse et de corriger les erreurs de couverture (sous-couverture ou surcouverture).

Dans le contexte de ce sondage, deux étapes de redressement ont été utilisées : il s'agit des poids préliminaires liés à la probabilité de sélection des individus et de la stratification *a posteriori*.

Le poids préliminaire a été évalué à l'aide de la probabilité de sélection de chaque individu de l'échantillon. Étant donné que le plan d'échantillonnage est stratifié proportionnel, chaque individu a la même probabilité de sélection.

La stratification *a posteriori*, pour sa part, contribue simultanément à diminuer un éventuel biais de non-réponse et à corriger la sous-couverture. Ce rajustement consiste à modifier la pondération afin de s'assurer que la distribution pondérée des répondants est conforme à la distribution de la population visée en fonction de certaines variables sociodémographiques. Les variables qui ont servi à ce rajustement sont la région, l'âge et le sexe.

Le tableau A3 présente, à titre illustratif, le portrait des travailleurs québécois âgés de 35 à 54 ans en 2018 dont le revenu personnel était supérieur à 25 000 \$ en 2017.

La pondération rend donc possible l'inférence des résultats présentés dans ce rapport à la population visée. Toutes les analyses sont réalisées à l'aide des données pondérées.

Tableau A3 – Portrait des travailleurs québécois visés par le sondage

	Répartition pondérée
Sexe	
Homme	54,2 %
Femme	45,8 %
Âge	
35 à 39 ans	25,1 %
40 à 44 ans	24,5 %
45 à 49 ans	24,0 %
50 à 54 ans	26,4 %
Strate régionale	
RMR de Québec	11,7 %
RMR de Montréal	51,1 %
Ailleurs au Québec	37,2 %
Niveau de scolarité	
Primaire/diplôme d'études secondaires	25,9 %
Diplôme d'études collégiales	27,9 %
Diplôme d'études universitaires	46,3 %
Occupation actuelle	
Travailleuse ou travailleur salarié	88,8 %
Travailleuse ou travailleur autonome	9,1 %
Autres	2,1 %
Situation familiale	
En couple, avec enfants	67,4 %
En couple, sans enfants	11,4 %
Seul ou seule, avec enfants	11,0 %
Seul ou seule, sans enfants	9,6 %
Autres	0,6%
Revenu personnel	
25 001 \$ à 45 000 \$	25,3 %
45 001 \$ à 65 000 \$	28,6 %
65 001 \$ ou plus	46,1 %
Revenu familial	
25 001 \$ à 45 000 \$	10,2 %
45 001 \$ à 65 000 \$	13,0 %
65 001 \$ ou plus	76,8 %

Évaluation du sondage

Dans tout sondage statistique, les estimations produites comportent des erreurs. Ces erreurs peuvent être liées à l'échantillonnage, c'est-à-dire au fait que l'on enquête seulement sur une partie de la population observée, ou être occasionnées par d'autres facteurs que l'échantillonnage, par exemple un taux de réponse jugé insuffisant, une faiblesse de la base de sondage, des questions difficiles à interpréter, des erreurs de saisie.

Erreurs liées à l'échantillonnage

L'erreur d'échantillonnage est la différence entre les estimations tirées d'un échantillon et les paramètres résultant d'un recensement de la population entrepris dans les mêmes conditions. Une mesure de l'erreur d'échantillonnage utilisée dans le sondage est la marge d'erreur. Celle-ci est en fait une mesure de précision de l'estimation. Le tableau A4 présente la précision de diverses proportions à l'aide de la marge d'erreur. Ces erreurs sont contrôlables a priori par le choix du plan de sondage le plus représentatif possible de la population et par la détermination d'une taille d'échantillon qui détermine la précision.

Tableau A4 – Précision des proportions*

Proportion	Marge d'erreur
99 % ou 1 %	± 0,6 %
95 % ou 5 %	± 1,4 %
90 % ou 10 %	± 1,9 %
80 % ou 20 %	± 2,5 %
70 % ou 30 %	± 2,8 %
60 % ou 40 %	± 3,0 %
50 % (marge maximale)	± 3,1 %

* Nombre de répondants visés = 1 000; effet de plan moyen = 1.

Erreurs non liées à l'échantillonnage

Parmi les sources d'erreur non attribuables à l'échantillonnage, la plus importante demeure la non-réponse. En effet, plus le taux de non-réponse est élevé, plus le risque de biais devient grand parce que les répondants peuvent posséder des caractéristiques différentes de celles des non-répondants. La pondération décrite précédemment vise à réduire ce biais.

La non-réponse partielle a également été analysée. La non-réponse est dite partielle lorsque seulement une partie d'un questionnaire a été remplie. Il est habituel de considérer qu'un taux de non-réponse partiel inférieur à 5 % ne devrait pas susciter d'inquiétude. La non-réponse à chaque question a été évaluée. La plupart des questions affichent un taux de non-réponse partielle d'au plus 5 %. Pour celles où ce n'est pas le cas, la proportion de la modalité « ne sait pas/ne répond pas » est indiqué dans l'analyse.

La faiblesse de la base de sondage est ici une autre source d'erreur potentielle. En effet, les individus dont le revenu en 2016 était inférieur à 23 000 \$, mais supérieur à 25 000 \$ en 2017, n'étaient pas couverts par la base de sondage.

Méthode d'analyse

Étant donné la présence d'un plan d'échantillonnage stratifié proportionnel, une attention particulière doit être portée aux méthodes d'analyse.

Pour la production d'estimations simples, comme la proportion de personnes considérées comme étant sensibilisées à la l'importance de la planification financière de la retraite, il est nécessaire de tenir compte de la pondération et du plan de sondage. Ainsi, les estimations sont produites ici au moyen des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes du logiciel SAS (Statistical Analysis System).

En ce qui concerne l'étude des facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite, une variable dichotomique (personne sensibilisée/personne non sensibilisée) a été créée à l'aide des scores et est utilisée pour les analyses bivariées. Ainsi, les facteurs associés à la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite au seuil de signification de 5 % ($p < 0,05$) sur la base du test du chi carré sont présentés sous forme de tableaux ou de graphiques.

Comme dans le cas de la production d'estimations simples, le test du chi carré est évalué à l'aide des procédures spécifiques aux plans de sondage complexes de SAS.

Annexe II – Description détaillée de la méthode du score

La méthode du score est basée sur les opinions portant sur 16 énoncés du questionnaire qui concernent la sensibilisation à l'importance de la planification financière de la retraite. Si le participant ou la participante était d'accord avec l'énoncé, une cote de « 1 » y était attribuée; sinon, une cote de « 0 » était enregistrée. Parmi ces 16 énoncés, 15 reflètent la sensibilisation à la planification financière de la retraite et 1, la non-sensibilisation. La méthode du score est composée de 5 étapes :

1. Une analyse de la non-réponse à chacun des 16 énoncés permet de vérifier si chaque personne s'est prononcée sur la majorité des énoncés. Dans ce sondage, 2 répondants ont été retirés pour le calcul de l'indice puisqu'ils n'avaient pas répondu à au moins 10 des 16 énoncés.
2. Étant donné que, parmi les 16 énoncés, 15 reflètent la sensibilisation et 1, la non-sensibilisation, il est nécessaire de traduire les réponses de l'énoncé qui reflète la non-sensibilisation en énoncé qui reflète la sensibilisation pour créer un indice qui qualifie la sensibilisation de façon unidimensionnelle. Pour ce faire, les réponses « 0 » à cet énoncé qui reflète la non-sensibilisation deviennent « 1 », et les « 1 » deviennent « 0 ». Ainsi, tous les énoncés sont caractérisés comme reflétant la sensibilisation.
3. On remplace les données manquantes notées à l'étape 1 en attribuant à chaque individu la valeur moyenne obtenue aux autres énoncés.
4. La technique d'analyse de fidélité nommée consistance interne est ensuite utilisée; elle permet d'évaluer dans quelle mesure un ensemble d'éléments est cohérent et de vérifier jusqu'à quel point chacune des questions constitue une mesure équivalente d'un même concept. La formule la plus connue utilisée pour mesurer la consistance interne est le coefficient alpha de Cronbach. Ce coefficient est un indice qui varie entre 0 et 1; lorsqu'il y a consistance parfaite entre les éléments, le coefficient s'approche de 1. La littérature suggère que, si le coefficient alpha est supérieur à 0,8, la fidélité est très bonne. Le coefficient alpha de Cronbach a été évalué pour l'ensemble des 16 énoncés à 0,87.
5. Le degré de discrimination des énoncés a ensuite été mesuré. Ce concept, qui s'exprime sous forme de corrélations énoncé-total, révèle l'homogénéité de chacun des énoncés en référence à l'ensemble des autres énoncés. Par exemple, si la corrélation entre un énoncé et l'ensemble des autres énoncés est inférieure à 0,30, il y a lieu de se questionner sur la qualité de cet énoncé pour mesurer le concept à l'étude. Dans ce sondage, il appert que tous les énoncés sont bien corrélés.
6. Pour chaque individu, on obtient une mesure de la sensibilisation en additionnant les résultats obtenus pour les 16 énoncés, ce qui donne des valeurs allant de 0 à 16. Plus le score tend vers 16, plus il indique une sensibilisation élevée. Il est à noter que chaque énoncé a la même importance.
7. Le seuil permettant de considérer une personne comme étant sensibilisée a été fixé à 10.

Annexe III – Questionnaire

Q1	Pour commencer, est-ce que la planification financière de la retraite est... pour vous? (n=998) 41,4 % Très importante 49,8 % Assez importante 6,6 % Peu importante 2,2 % Pas du tout importante
Énoncés sur la planification financière de la retraite	
Q10	<i>Je vais maintenant vous lire une liste d'énoncés concernant la planification financière de la retraite. Dites-moi si vous êtes tout à fait en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou tout à fait en désaccord avec les énoncés suivants :</i>
E1	Vous savez d'où proviendront vos revenus à la retraite. (n=997) 55,4 % Tout à fait en accord 33,0 % Plutôt en accord 8,0 % Plutôt en désaccord 3,6 % Tout à fait en désaccord
E2	Vous avez une idée de l'âge auquel vous prendrez votre retraite. (n=998) 39,5 % Tout à fait en accord 34,0 % Plutôt en accord 16,5 % Plutôt en désaccord 9,9 % Tout à fait en désaccord
E3	Vous avez une idée du nombre d'années pendant lesquelles vous aurez besoin d'un revenu de retraite. (n=972) 27,5 % Tout à fait en accord 34,3 % Plutôt en accord 24,0 % Plutôt en désaccord 14,2 % Tout à fait en désaccord
E4	Vous avez pris le temps de réfléchir à vos projets de retraite. (n=999) 34,4 % Tout à fait en accord 30,9 % Plutôt en accord 25,2 % Plutôt en désaccord 9,6 % Tout à fait en désaccord

E5	Vous avez pris le temps d'évaluer vos besoins financiers à la retraite. (n=997) 31,1 % Tout à fait en accord 32,3 % Plutôt en accord 25,2 % Plutôt en désaccord 11,4 % Tout à fait en désaccord
E6	Vous connaissez les actions à prendre pour répondre à vos besoins financiers à la retraite. (n=993) 41,8 % Tout à fait en accord 39,9 % Plutôt en accord 14,0 % Plutôt en désaccord 4,3 % Tout à fait en désaccord
E7	Vous vous êtes fixé des objectifs d'épargne en vue de votre retraite. (n=995) 41,0 % Tout à fait en accord 32,4 % Plutôt en accord 16,2 % Plutôt en désaccord 10,4 % Tout à fait en désaccord
E8	La planification financière de votre retraite ne fait pas partie de vos préoccupations actuelles. (n=995) 12,0 % Tout à fait en accord 15,0 % Plutôt en accord 27,6 % Plutôt en désaccord 45,4 % Tout à fait en désaccord
E9	Vous avez déjà calculé ou fait calculer ce que vous devez épargner chaque année pour vous procurer un revenu convenable à la retraite. (n=993) 35,7 % Tout à fait en accord 23,3 % Plutôt en accord 22,7 % Plutôt en désaccord 18,3 % Tout à fait en désaccord
E10	Vous pensez que vous aurez des revenus suffisants à la retraite. (n=987) 29,5 % Tout à fait en accord 44,8 % Plutôt en accord 18,0 % Plutôt en désaccord 7,7 % Tout à fait en désaccord

E11	Vous avez rencontré un spécialiste pour vous aider à planifier votre retraite. (n=990) 37,1 % Tout à fait en accord 15,9 % Plutôt en accord 21,0 % Plutôt en désaccord 26,0 % Tout à fait en désaccord
E12	Vous avez déjà utilisé un outil de calcul en ligne pour vous aider à planifier financièrement votre retraite (ex. : calcul de l'épargne nécessaire, calcul des revenus à la retraite, etc.). (n=986) 18,3 % Tout à fait en accord 10,5 % Plutôt en accord 25,5 % Plutôt en désaccord 45,7 % Tout à fait en désaccord
E13	Vous avez discuté de la planification financière de votre retraite avec vos proches. (n=993) 37,7 % Tout à fait en accord 27,5 % Plutôt en accord 20,2 % Plutôt en désaccord 14,6 % Tout à fait en désaccord
E14	Vous pensez que vous épargnez suffisamment pour la retraite. (n=991) 26,1 % Tout à fait en accord 38,8 % Plutôt en accord 24,1 % Plutôt en désaccord 11,0 % Tout à fait en désaccord
E15	De façon générale, vous épargnez chaque année pour la retraite. (n=995) 61,8 % Tout à fait en accord 24,3 % Plutôt en accord 6,7 % Plutôt en désaccord 7,2 % Tout à fait en désaccord
E17	Vous posez des gestes concrets pour vous assurer un revenu convenable à la retraite. (n=997) 46,5 % Tout à fait en accord 36,9 % Plutôt en accord 11,9 % Plutôt en désaccord 4,7 % Tout à fait en désaccord

Littératie financière

Les questions suivantes servent à évaluer vos connaissances générales en matière de planification financière de la retraite. Répondez selon ce que vous savez et n'hésitez pas à le dire si vous ne connaissez pas la réponse.

Q11 Si vous placez 100 \$ dans un compte d'épargne avec un taux d'intérêt de 2 % par année, combien d'argent aurez-vous après 5 ans, si vous laissez l'intérêt s'accumuler? (n=100)

- 77,0 % Plus de 102 \$
- 6,0 % Exactement 102 \$
- 6,9 % Moins de 102 \$
- 10,1 % NSP/NRP

Q12 Si le taux d'inflation est de 5 % et que le taux d'intérêt versé sur vos épargnes est de 3 %, est-ce que vos épargnes auront au moins le même pouvoir d'achat dans un an qu'aujourd'hui? (n=1000)

- 9,6 % Oui
- 71,1 % Non
- 19,3 % NSP/NRP

Je vais vous lire quelques énoncés et dites-moi si chacun d'eux est vrai ou faux selon vous.

Q13 Vous pourriez demander votre rente de retraite du Régime de rentes du Québec à 60 ans, mais la retarder augmenterait le montant de votre rente. (n=1000)

- 75,2 % Vrai
- 14,3 % Faux
- 10,5 % Ne sait pas

Q14 Les placements qui offrent un taux de rendement supérieur au taux du marché et un risque nul ou à peu près nul sont presque toujours frauduleux. (n=999)

- 37,8 % Vrai
- 53,6 % Faux
- 8,6 % Ne sait pas

Q15 Quand un investisseur diversifie ses placements, le risque de perdre de l'argent s'accroît. (n=998)

- 18,6 % Vrai
 - 78,0 % Faux
 - 3,4 % Ne sait pas
-

Autres questions pertinentes

Q16a

Les quelques questions suivantes portent sur l'épargne-retraite.

Selon vous, pourrez-vous compter, oui ou non, sur les sources de revenu suivantes lorsque vous, personnellement, serez à la retraite? (n=994)

(Plusieurs réponses possibles)

- 86,4 % Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti)
- 73,9 % Régime de retraite d'employeur, aussi appelé fonds de pension
- 31,2 % Régime volontaire d'épargne-retraite, le RVER, qui est le nouveau régime mis en place par le gouvernement du Québec depuis juillet 2014 pour obliger les employeurs à offrir un régime de retraite à leurs employés. Le RVER est différent du REER.
- 82,2 % Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR
- 66,6 % CELI (Compte d'épargne libre d'impôt)
- 75,7 % Épargne personnelle (non enregistrée, comme un compte d'épargne à la caisse ou dans une banque)
- 21,0 % Compte de retraite immobilisée (CRI)
- 10,2 % Fonds de revenu viager (FRV)
- 74,1 % Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise

Q17

Prévoyez-vous compter, à la retraite, sur d'autres sources de revenu que celles mentionnées précédemment? (n=984)

- 22,2 % Oui
- 77,8 % Non → Passer à Q19

Q18a

Quelles sont ces autres sources de revenu? (n=218)

(Plusieurs réponses possibles)

- 28,5 % Travail temps partiel ou continuer à travailler
- 15,5 % Location d'un bien immobilier
- 14,7 % Argent venant de la mort d'un proche (héritage)
- 11,4 % Revenus venant d'une compagnie (est contractant ou travailleur autonome)
- 7,4 % Revenus provenant d'actions
- 6,6 % Revenus d'un autre membre de la famille
- 3,2 % Revenus de placement (hors REER, dans des entreprises, etc.)
- 2,7 % Revenus de location (sans précision)
- 2,2 % Revenus provenant d'un gain remporté lors d'un concours ou à la loterie
- 11,9 % Autres
- 5,5 % NSP/NRP

Q19a

Si ne pense pas pouvoir compter sur des revenus en provenance des gouvernements : Vous avez mentionné ne pas pouvoir compter sur des revenus en provenance des gouvernements à votre retraite. Normalement, presque tous les travailleurs auront droit à la pension de la Sécurité de la vieillesse et au Régime de rentes du Québec. Qu'est-ce qui vous fait dire que vous ne pourrez pas compter sur ces revenus à votre retraite? (n=142)

(Plusieurs réponses possibles)

- 48,8 % Pas confiance envers les gouvernements, il n'y aura plus d'argent
- 22,7 % Les montants reçus ne seront pas suffisants (pas assez pour en vivre)
- 13,5 % Trop d'incertitudes concernant la pension (trop loin, possibilités de changements, etc.)
- 6,3 % Ne connaissait pas ces prestations
- 2,9 % Ne sais pas s'il sera admissible (avoir droit, pas certain des conditions)
- 2,8 % Aura un trop gros revenu pour en bénéficier
- 2,8 % La population recevant ce genre de pension augmente trop (population vieillissante)
- 1,4 % Est travailleur autonome
- 4,9 % Autre, précisez :
- 7,5 % NSP/NRP

Q20

Lire uniquement les choix nommés à la Q16a

Parmi les sources de revenus dont vous venez de me parler, laquelle sera votre PRINCIPALE source de revenu à la retraite...? (n=963)

- 44,4 % Régime de retraite d'employeur (fonds de pension)
- 23,3 % Épargne enregistrée dans un REER ou un FERR
- 15,7 % Revenus en provenance des gouvernements (Régime de rentes du Québec ou Régime de pensions du Canada, pension de la Sécurité de la vieillesse, Supplément de revenu garanti)
- 7,7 % Argent obtenu de la vente de certains actifs tels que la maison, un chalet ou une entreprise
- 3,9 % Épargne personnelle (non enregistrée)
- 1,4 % Compte d'épargne libre d'impôt (CELI)
- 0,9 % Régime volontaire d'épargne-retraite (RVER)
- 2,7 % Autre, précisez :

Q21

À quel âge avez-vous commencé à épargner pour la retraite? (981)

- 10,1 % Moins de 20 ans
- 49,5 % Entre 20 et 29 ans
- 26,1 % Entre 30 et 39 ans
- 8,1 % 40 ans ou plus
- 6,2 % Je n'ai pas commencé à épargner pour la retraite

Q22	Comment entrevoyez-vous votre passage du travail à la retraite? Vous pensez...? (n=960) 20,9 % Vous retirer définitivement du marché du travail 58,4 % Vous retirer progressivement de votre emploi 18,7 % Quitter votre emploi pour occuper un autre emploi 1,9 % Ne pas arrêter de travailler 0,2 % Autre, précisez :
Q23	À quel âge comptez-vous arrêter DÉFINITIVEMENT de travailler? (n=1000) 1,0 % Avant 55 ans 4,5 % 55 ans 6,6 % Entre 56 et 60 ans 22,1 % 60 ans 7,9 % Entre 61 et 64 ans 26,4 % 65 ans 5,7 % Entre 66 et 69 ans 9,3 % 70 ans 5,8 % Plus de 70 ans ou jamais 10,8 % Je ne sais pas
Q24	Selon vous, quel est l'âge minimum pour recevoir la rente de retraite du Régime de rentes du Québec? (n=978) 13,5 % 55 ans 62,2 % 60 ans 24,3 % 65 ans
Q25	En février dernier, le gouvernement du Québec a adopté un projet de loi prévoyant, entre autres, une bonification du Régime de rentes du Québec. En avez-vous entendu parler? (n=992) 18,9 % Oui 81,1 % Non → Passer à Q27

Q26a	Que pensez-vous de la bonification du Régime de rentes du Québec? (n=186) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 51,0 % C'est une bonne nouvelle 6,5 % Ce n'est pas assez élevé (insuffisant, pas assez agressif) 5,4 % Est d'accord (correct) 3,8 % C'est plus profitable pour les autres (n'en profitera pas, etc.) 3,6 % Cela va encourager de prendre la retraite plus tard 3,3 % Est indifférent (ça me dit rien, pas grand-chose, etc.) 3,1 % Ces mesures vont augmenter les revenus (améliore l'économie) 2,7 % N'y croit pas (a des doutes, illusoire, mensonge, arnaque, etc.) 2,7 % Cela va aider les plus démunis (gens à faible revenu, sans fonds de retraite, etc.) 2,1 % A besoin de connaître plus de détails pour se prononcer 1,7 % C'est mieux pour l'équité intergénérationnelle 5,3 % Autre, précisez : 18,4 % NSP/NRP
Q27	Avez-vous déjà utilisé l'outil de simulation des revenus à la retraite nommé « SimulR » rendu disponible par Retraite Québec? (n=992) 10,3 % Oui 89,7 % Non
Questions sociodémographiques	
Q28	<i>Pour terminer, je vais maintenant vous poser quelques questions sociodémographiques. Merci pour le temps que vous nous avez accordé jusqu'ici.</i> Dans quelle catégorie situez-vous votre revenu PERSONNEL avant impôts pour l'année 2017? (n=968) 9,0 % 25 001 à 35 000 \$ 16,3 % 35 001 à 45 000 \$ 17,2 % 45 001 à 55 000 \$ 11,3 % 55 001 à 65 000 \$ 11,4 % 65 001 à 75 000 \$ 34,7 % 75 001 \$ et plus

Q29	Quel est le plus haut niveau de scolarité que vous avez complété? (n=1000) 1,9 % Primaire (7 ans ou moins) 23,9 % Secondaire – DES de formation générale ou formation professionnelle (DEP) (8 à 12 ans) 27,9 % Collégial – DEC de formation préuniversitaire, de formation technique, certificat (CEP), attestation (AEC) 46,3 % Universitaire
Q30	Parmi les situations suivantes, quelle est celle qui correspond le mieux à votre occupation actuelle? (n=999) 88,8 % Travailleuse ou travailleur salarié 9,1 % Travailleur ou travailleuse autonome (à son compte) 0,1 % Aux études 1,4 % En congé prolongé (parental, maladie, sabbatique) 0,6 % Autre
Q31	Quelle est votre situation de vie? Vivez-vous...? (n=994) 67,4 % En couple avec des enfants → Passer à Q32 11,4 % En couple sans enfants 11,0 % Seul ou seule avec des enfants → Passer à Q32 9,6 % Seul ou seule sans enfants 0,6 % Autre, précisez :
Q32	Combien d'enfants avez-vous? (n=774) 20,5 % 1 52,7 % 2 26,9 % 3 ou plus
Q33	Êtes-vous propriétaire ou locataire du logement que vous habitez? (n=990) 82,1 % Propriétaire ou copropriétaire 17,8 % Locataire 0,1 % Autre, précisez :
Q34	Êtes-vous né...? (n=998) 80,8 % Au Québec 3,3 % Ailleurs au Canada 15,9 % Dans un autre pays

Q35	Pour quel type d'employeur travaillez-vous? (n=904) <i>(Ne pas poser aux travailleurs autonomes)</i> 43,6 % Secteur public, parapublic ou organismes gouvernementaux (gouvernement fédéral, provincial ou municipal; réseau de la santé, de l'éducation ou des services sociaux; sociétés d'État comme Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec et autres) 2,3 % Un organisme sans but lucratif (syndicat, travail communautaire, fondation, etc.) 20,9 % Une entreprise de 500 employés ou plus 3,6 % Une entreprise de 300 à 499 employés 8,7 % Une entreprise de 100 à 299 employés 11,1 % Une entreprise de 20 à 99 employés 9,2 % Une entreprise de moins de 20 employés 0,5 % Ne travaille pas 0,2 % Secteur privé (sans précision)
Q36	Dans quelle catégorie situez-vous votre revenu familial avant impôt pour l'année 2016? (n=966) 4,5 % 25 001 à 35 000 \$ 5,6 % 35 001 à 45 000 \$ 6,4 % 45 001 à 55 000 \$ 6,6 % 55 001 à 65 000 \$ 9,9 % 65 001 à 75 000 \$ 66,9 % 75 001 \$ et plus
Q37	Quelle est la langue que vous avez apprise en premier lieu à la maison dans votre enfance et que vous comprenez encore? (n=1000) <i>(Plusieurs réponses possibles)</i> 4,8 % Anglais 84,1 % Français 12,5 % Autre

Note : Les questions 2 à 9 portaient sur la campagne publicitaire de Retraite Québec et les résultats ont été présentés dans un rapport pour usage interne seulement.

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez communiquer
avec nous.**

Par Internet

www.retraitequebec.gouv.qc.ca

Par courriel

statistiques@retraitequebec.gouv.qc.ca

Par la poste

Retraite Québec
Case postale 5200
Québec (Québec) G1K 7S9